

Aurillac, le 11 Décembre 1918

8



Monsieur le Préfet,

Je soussignée Mme Valérie Maunard
née Sénizergues âgée de 21 ans
demeurant 33, rue d'Auringues à Aurillac.
demande à ce qu'il me soit délivré
un passeport pour le Maroc; allant
remplir les fonctions de dactylographie
à la Coopérative Divisionnaire de Rabat.

Recevez Monsieur, l'assurance de
mon très profond respect.

Valérie Sénizergues Vve Maunard
33, rue d'Auringues aurillac.

L'administration n'oppose pas à la délivrance
du passeport demandé, la participation ayant été
réalisée comme à Rabat.

am. Dr. C. X. Y

fsg